

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	T-oyées.	
A. M. P. M.		ONTARIO.	A. M.	P. M.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00
QUEBEC.				
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....
.....	Québec, p. chemin de fer.....
8.00	Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.00	7.00
8.30	2.00	St. Rémi et Hemmingford.....	6.00	2.00
10.00	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke.....	6.00	1.00
10.00	De St. Jean et Rouze's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
10.00	2.00
MALLES LOCALES.				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varannes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachino.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet.....	7.00
.....	5.15	Terrabonne & St. Vincent.....	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.10	Trois-Rivières par la Rive Nord.....30
8.00
PROV. MARITIME.				
.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.				
ETATS-UNIS.				
8.49	Boston et les Etats de la Nouv. Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.15
8.109	New-York et les Etats du Sup.....	2.47
8.49	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.47
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.		
Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les aumalles:	2.15
Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les Jedis P. M.
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE.		
Par la ligne Canadienne... Vendredi...	7.00
Par la ligne W. & G. vid New-York.....Lundi.....	2.30

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE,
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

Nouvelles Bâtisses des Sœurs,

IMPORTATEURS
 ET
MARCHANDS EN GROS

VERRE A VITRES

DE TOUTES SORTES.

Huile de Lin

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

Peintures

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

Laque

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

Esprit de Terebentine.

Resine.

Poix.

Goudron.

Produits Chimiques.

Bois de Teinture.

HUILE de Pétrole.

HUILE de Loup-marin.

HUILE Morue.

HUILE de Baleine.

HUILE de Lard.

HUILE d'Olive

ET

HUILES POUR MACHINES

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

HUILES POUR SUINT.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
 OTTAWA, 11 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

SALLE D'ENCAN DE TORONTO

Etablie en 1834.

F W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Officiel,
 NOTAIRE ET COMMISSAIRE

POUR QUÉBEC ET ONTARIO,

No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaire à commission et succession, d'achat et de vente de propriétés, etc., etc., etc.

E. GERIN,
 Grand Propriétaire de
VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,
 PRES COGNAC.

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHARENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de **PRODUITS FRANCAIS**, consignés aux soussigné, et consistant en:—

Barriques	}	EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
Cuisses		EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
Cuisses	}	CHAMPAGNE, différentes marques favorites.
Cuisses Futs		VIN CLARET de choix.
Cuisses Futs	}	VIN BLANC "de GRAVE"
Futs Cuisses		CHAMPAGNES
Futs Cuisses	}	VIN DE MESSE
Futs Cuisses		VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
Cuisses Futs	}	MOUTARDE FRANCAISE, VINAIGRE
		&c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surintendance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE.,
 Consignataires.